12 & 19 juin 2022 VOTRE CANDIDAT AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES de la 7e circonscription de la Gironde

Votre destin est entre vos mains John Mingam

CANÉJAN - CESTAS - GRADIGNAN - PESSAC

Homme de terrain, humaniste et bienveillant, œuvrant pour le bien de tous et de chacun, je vis parmi vous depuis plus de dix-sept ans, et comme vous, j'ai fait le constat du déclin de notre avenir.

J'ai décidé de me présenter aux élections législatives car nous ne pouvons plus faire confiance à tous ces politiques qui confondent métier et fonction, à tous ces politiques qui oublient que la fonction de député appartient au Peuple, à la République. Cette fonction est sacrée, elle ne leur appartient pas, ils la louent pour 5 ans, avec option de renouvellement.

Ils doivent la protéger, Ils doivent la servir, et ne doivent pas décider seuls. Il n'y a personne d'autre que vous, pour faire en sorte de ne plus les laisser manigancer dans votre dos, en rejetant ces alliances inféodées, en rejetant ces accords irrespectueux de vos convictions, en rejetant ces discours creux et ces promesses vaines...

Vous avez la possibilité de les en empêcher. À vous de faire en sorte que ce soit, pour la protection et dans l'intérêt général.

Vous voulez décider de votre avenir ?

Accordez-moi votre confiance et ensemble nous pourrons,

- Inonder l'obscurité avec la lumière.
- Tenir les barbares à distance.
- Inverser le courant des injustices.
- Redistribuer les cartes.
- Être les gardiens de la démocratie.

Ne faites pas obstruction à votre propre sauvetage, ne restez pas les oubliés.

Accordez-moi votre confiance, je serai votre porteparole actif, l'écho de vos préoccupations auprès des pouvoirs politiques,

Je serai votre relai auprès des services de l'état.

Alors dites-moi, que voulez-vous ? Rendez-vous le 12 juin 2022.

LE PARTI POLITIQUE DES FRANÇAIS(ES)

Elisabeth Mingam

Suppléante Directrice Générale des Services **Fonction Publique**

En savoir plus sur les raisons de ma candidature



INONDER L'OBSCURITÉ AVEC LA LUMIÈRE

- Soutenir les collectivités dans la mise en oeuvre des 10 actions pour la transition écologie, présentées en 2015, lors de la Conférence environnementale.
- Subventionner les projets de transition énergétique.
- Permettre la restauration des lignes ferroviaires abandonnées par la SNCF pour permettre le transport des personnes et du fret dans nos territoires.

TENIR LES BARBARES A DISTANCE

- Supprimer les réductions et les aménagements de peines concernant toutes les condamnations pour violence envers les
- Expulser les clandestins délinquants et les criminels étrangers.
- Sanctionner lourdement toutes formes de discrimination et toutes formes d'harcèlement.
- Combattre le fondamentalisme islamique.
- S'opposer à la construction du centre de rétention administrative prévu à Pessac.

INVERSER LE COURANT DES INJUSTICES

- Par décrets conformément à l'article L 410-2 du code du commerce autoriser le blocage des prix des produits de première nécessité en y incluant les carburants.
- Modifier le pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, de 2% à 1.5 %, ce qui permettra d'augmenter le SMIC de 3.3 %, l'inflation en France confirmée par l'INSEE ayant atteint 4.8 %.
- Imposer lors de l'augmentation du SMIC, la revalorisation de tous les échelons de toutes les grilles de salaires (publics et privés)
- S'opposer à toutes réformes des retraites instaurant des inégalités de droits.
- Réindexer les pensions des retraites sur l'inflation.
- Cesser de financer les entreprises qui misent encore sur l'énergie fossile et taxer fortement les entreprises dont l'activité a un impact fort sur l'environnement.
- Restaurer l'impôt sur la fortune et réduire l'impôt sur le revenu du travail.
- Verser l'Allocation Adulte Handicapé sans tenir compte des revenus du conjoint et augmenter l'Allocation des Aidants des personnes en situation de handicap.

REDISTRIBUER LES CARTES

- Rendre aux étudiants la possibilité de s'inscrire dans les formations de leur choix en supprimant Parcoursup.
- Prioriser l'acquisition des savoirs fondamentaux.
- Modifier les conditions d'octroi des bourses et des logements du CROUS, en permettant aux étudiants de déposer uniquement leur propre déclaration d'impôt sur le revenu et non plus celle des
- Renforcer la décentralisation en tenant compte de la dimension identitaire des territoires.





